

CP 2025.10

30 juillet 2025

Duplomb et la loi du mensonge

Ce document a pour objectif de rétablir la vérité scientifique et politique face aux discours trompeurs du sénateur Laurent Duplomb, ancien président de la FNSEA de Haute-Loire, et aujourd'hui porte-voix assumé des intérêts de l'agrobusiness au Sénat.

La loi qui porte son nom est défendue avec zèle par une partie de la droite et de l'extrême droite, au mépris des connaissances scientifiques, de la santé publique et des exigences écologiques.

En déconstruisant un à un les arguments avancés pour justifier cette loi, ce travail vise à éclairer le débat public, à dénoncer la dérive post-vérité dans laquelle s'enfonce une partie du personnel politique, et à défendre les familles, les agriculteurs et l'environnement contre une stratégie délibérée de désinformation et de sabotage du bien commun.

Argument 1 : « L'EFSA n'a pas interdit l'acétamipride, donc il n'y a pas de risque »

FAUX.

Le fait qu'une substance soit autorisée ne signifie en rien qu'elle est sans danger. L'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), chargée d'évaluer les risques sanitaires liés notamment aux pesticides à l'échelle européenne, a publié en 2022 un rapport signalant des risques potentiels pour la santé humaine, les organismes aquatiques, les pollinisateurs et les oiseaux. Elle appelle d'ailleurs à des études complémentaires. Mais il faut le rappeler : l'EFSA ne décide pas, elle informe. Ce sont les responsables politiques qui choisissent ensuite d'interdire ou non une substance. Et ils peuvent, à tout moment, décider d'ignorer les alertes scientifiques.

De plus, les évaluations de l'EFSA reposent principalement sur des études fournies par les industriels eux-mêmes, conformes aux protocoles des BPL (Bonnes Pratiques de Laboratoire), mais éloignées des conditions réelles d'exposition. Les études indépendantes sont souvent écartées, faute de correspondre aux standards formels exigés. Par ailleurs, les évaluations ne prennent pas en compte les effets à long terme, les effets à faibles doses ni les effets cocktails (mélanges de substances), ce qui limite fortement leur portée sanitaire.

Argument 2 : « Tous les scientifiques sont d'accord pour dire que l'acétamipride est sans danger »

FAUX.

Il n'y a aucun consensus scientifique sur l'innocuité de l'acétamipride. De très nombreuses études scientifiques indépendantes alertent sur ses effets neurotoxiques et son impact sur les pollinisateurs. Le CNRS lui-même a pris position contre la loi Duplomb — fait rarissime. De nombreuses ONG de santé environnementale, des collectifs de médecins, de chercheurs et d'experts ont publiquement alerté sur les dangers de cette molécule.

Argument 3 : « La France est trop stricte par rapport à ses voisins »

TROMPEUR.

Oui, la France a pris des mesures plus strictes sur les NNI (Néonicotinoïdes), et c'est une bonne chose. Des lois miroirs sont possibles pour interdire l'importation de produits qui ne respectent pas nos normes environnementales et sanitaires. Cela exige du courage politique et plus de contrôle aux frontières pour protéger nos agriculteurs et les consommateurs. Arrêtons de faire croire qu'on est condamné à s'aligner sur le moins-disant européen !

Argument 4 : « Les enrobages de semences ne présentent aucun danger pour les abeilles »

FAUX.

L'enrobage diffuse des molécules dans le sol et dans les plantes même après la récolte. Les adventices contaminées sont butinées par les pollinisateurs. Les substances persistent dans les sols, contaminent l'eau et les insectes utiles.

L'acétamipride est très soluble dans l'eau. Il se propage rapidement dans les sols, migre dans les nappes phréatiques et peut être retrouvé dans l'eau de pluie. Sa diffusion est invisible, continue et durable. Il persiste plusieurs mois voire années après son application. L'enrobage évite la pulvérisation, mais délivre le poison en permanence, sans contrôle.

Argument 5 : « Il n'existe aucune alternative aux NNI »

FAUX.

Il n'existe pas une alternative unique, mais une combinaison de solutions agroécologiques : sélection variétale, diversification des cultures, traitements biologiques, etc. L'inspecteur général du ministère de l'agriculture l'a reconnu en 2023 : la protection des cultures passe par une transformation des systèmes de production.

Ces solutions ne sont pas aussi simples que de pulvériser un pesticide dévastateur sur un champ, mais elles sont la seule voie viable à long terme. C'est tout le système agricole qu'il faut transformer, car cette fuite en avant productiviste est une impasse. Il est plus que temps de mettre les moyens pour accompagner les agriculteurs, les protéger, leur garantir un revenu digne, et investir massivement dans la transition.

Argument 6 : « Sans NNI, la filière betterave est morte »

FAUX.

Les pertes moyennes de rendement liées à la jaunisse sont de 5 à 10 %, jusqu'à 25 % certaines années. Mais le changement climatique est la vraie menace, pas l'absence de NNI.

Le PNRI (Plan national de recherche et d'innovation), mis en place en 2020, a identifié des pistes d'alternatives à la lutte chimique, fondées sur la sélection variétale, la surveillance biologique et la réduction des monocultures. Ce plan a été sous-financé et ignoré par les acteurs qui préfèrent maintenir un modèle à court terme.

Argument 7 : « Ce sont les normes environnementales qui tuent notre agriculture »

FAUX.

Ce que veulent les agriculteurs, ce sont des revenus décents, des conditions de travail dignes, et que les produits importés respectent les mêmes normes qu'eux. C'est précisément ce que prévoyait la loi EGALIM, mais sans contrôle ni volonté politique, ces engagements restent lettre morte.

Les normes protègent les sols, l'eau, la biodiversité et la santé. Ce sont les outils de la transformation. Le vrai danger pour l'agriculture, ce sont les prix cassés, les pressions des industriels et des coopératives, et l'absence de vision à long terme.

Conclusion : une loi de la post-vérité, contre la science et le bien commun

La loi Duplomb ne repose pas sur des données scientifiques sérieuses mais sur une campagne de peur et de mensonges, orchestrée par l'agrobusiness. Elle illustre une nouvelle fois la montée de la post-vérité : chacun s'invente sa science, en déconnectant les faits de la réalité.

La santé des familles, des agriculteurs et de l'environnement ne peut pas être bradée au profit d'intérêts économiques à courte vue.

La CSF est effarée par ce nouvel épisode de manipulation politique. Cette période de post-vérité et de désinformation est insupportable. Elle rend impossible un débat démocratique honnête et éclairé, et affaiblit notre capacité collective à faire face aux crises écologiques, sanitaires et sociales.

Contact Presse :

TIROT Antoine

Responsable secteur Consommation/Économie/Environnement

atirot@la-csf.org – Tel : 07 49 35 31 65

Retrouvez ce communiqué de presse sur le site web : <https://www.la-csf.org/>

La Confédération Syndicale des Familles

Ensemble pour construire l'avenir au service des familles

53, Rue Riquet - 75019 PARIS - 01.44.89.86.80 - 01.40.35.29.52

contact@la-csf.org – www.la-csf.org